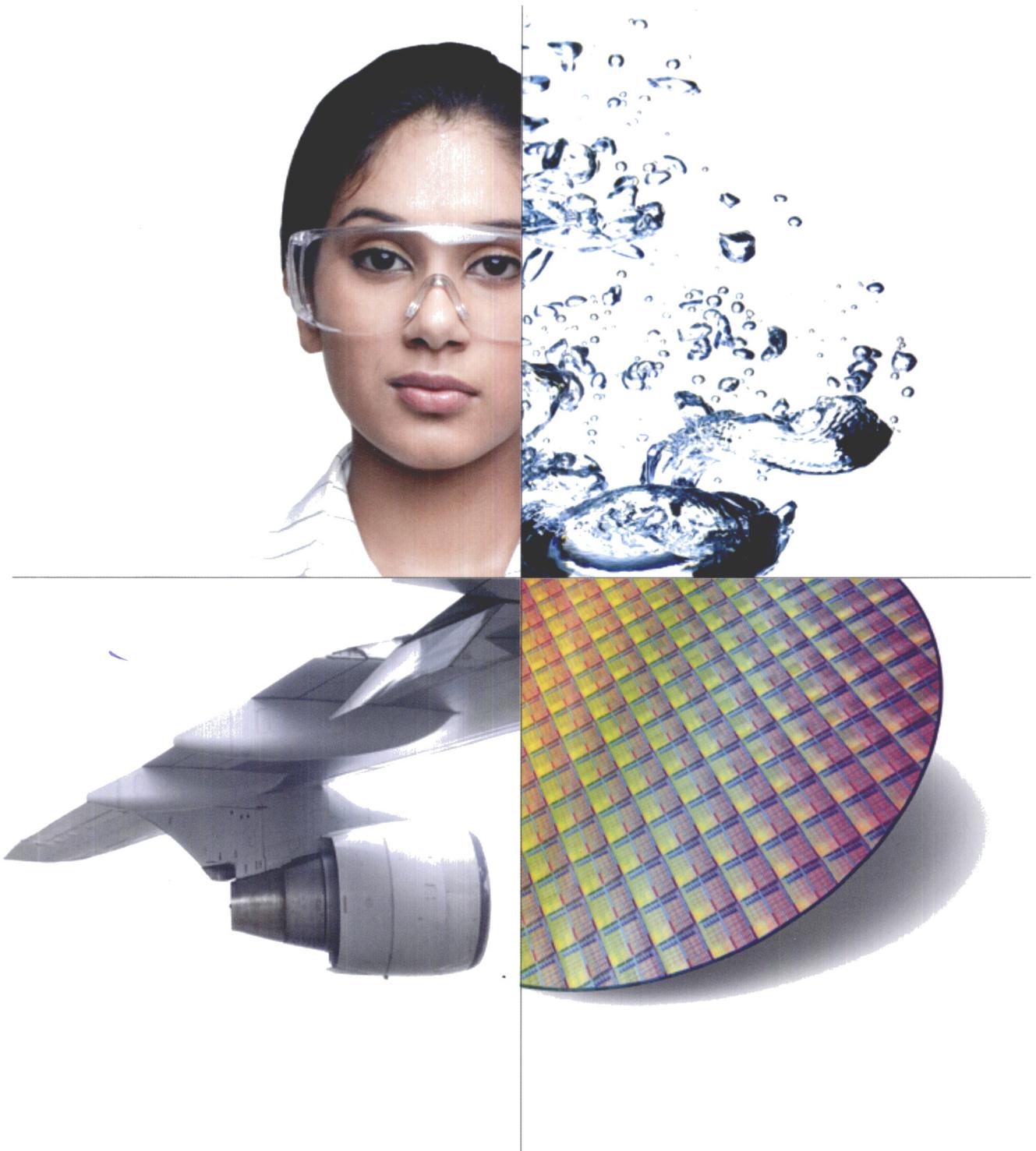


# INNOVE

RAPPORT ANNUEL 2012



LEADER MONDIAL DES GAZ POUR L'INDUSTRIE, LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

## PRÉSIDENT

Jean-Luc Labat

## ADMINISTRATEURS

Pierre-Emmanuel Augustin \*

Serban Cantacuzene \*\*

Bertrand Saraux \*

Didier Poirier \*\*

Virginie Reynaud \*

Mohamed Habib Ben Saad \*

Chékib Nouira \*

Banque de Tunisie

Banque Nationale Agricole \*

## SECRÉTAIRE DU CONSEIL

Martin Heinlin

## DIRECTION GÉNÉRALE

Serban Cantacuzene

## COMITÉ D'AUDIT

Jean-Luc Labat (Président)

Banque de Tunisie

Bertrand Saraux

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

Cabinet Mazars

Mourad Guellaty

\* Administrateur dont le renouvellement de mandat est proposé à la présente Assemblée.

\*\* Administrateur coopté dont le mandat arrive à échéance lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 28/05/2013

## ORDRE DU JOUR

- Approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 31 décembre 2012,
- Rapports des Commissaires aux comptes relatifs au même exercice,
- Approbation des états financiers individuels de l'exercice clos au 31 décembre 2012 et répartition des bénéfices,
- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2012,
- Renouvellement de mandats d'Administrateurs,
- Reconduction du montant des jetons de présence,
- Approbation des conventions réglementées,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

---

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

du 28/05/2013

## ORDRE DU JOUR

- Augmentation de capital de 2 523 500,000 Dinars par attribution gratuite de 100 940 actions nouvelles au nominal de 25 Dinars chacune,
- Modification corrélative des statuts,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.



- 00\_ Conseil d'Administration
- 01\_ Ordre du jour de l'AGO
- 01\_ Ordre du jour de l'AGE



## CHIFFRES CLÉS

- 03\_ Chiffres clés
- 04\_ Rapport du Conseil d'Administration
- 08\_ Rapports des Commissaires aux comptes



## ÉTATS FINANCIERS

- 14\_ Etats financiers Air Liquide Tunisie,
- 18\_ Notes aux états financiers Air Liquide Tunisie
- 28\_ Etats financiers Groupe Air Liquide Tunisie
- 32\_ Notes aux états financiers  
Groupe Air Liquide Tunisie

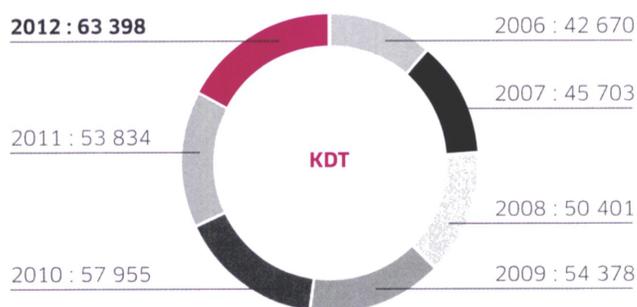


## RÉSOLUTIONS

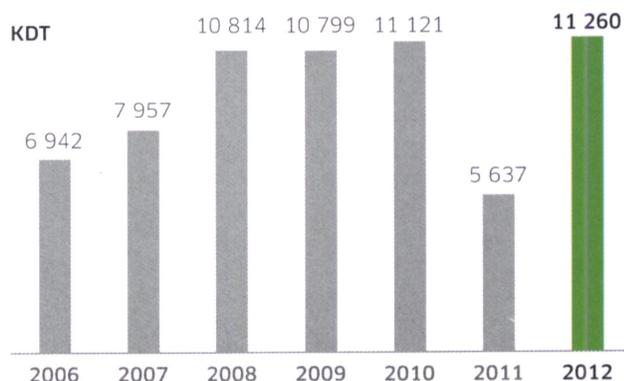
- 42\_ Résolutions présentées  
à l'Assemblée Générale Ordinaire
- 43\_ Rapport du Conseil d'Administration  
à l'Assemblée Générale Extraordinaire
- 43\_ Résolutions présentées  
à l'Assemblée Générale Extraordinaire

# CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS

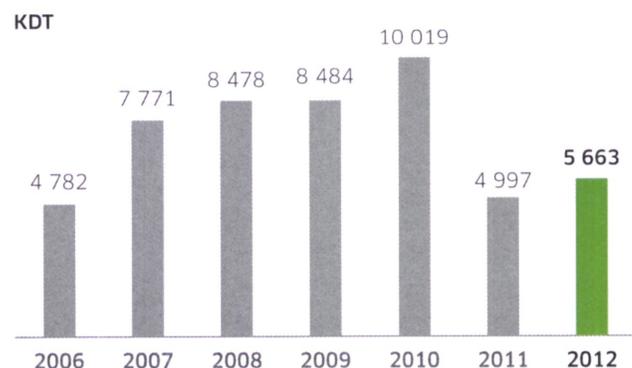
## CHIFFRES D'AFFAIRES



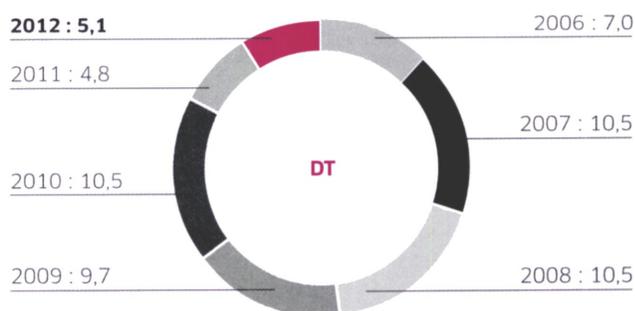
## RÉSULTAT



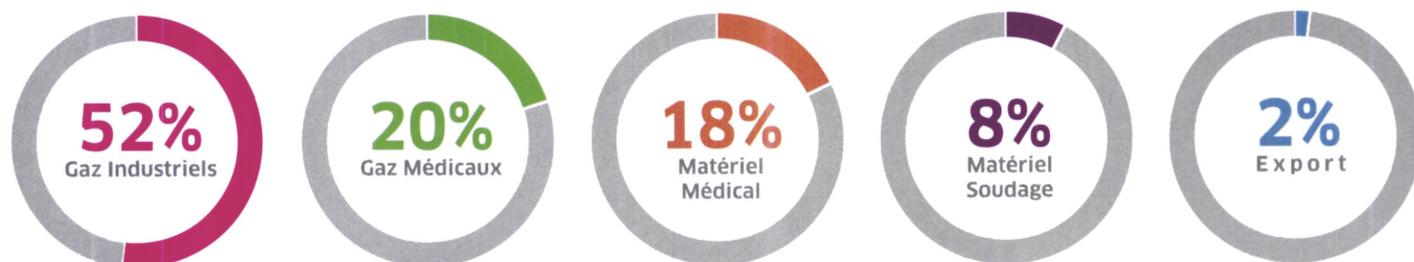
## DISTRIBUTION



## DIVIDENDE PAR ACTION



## CHIFFRES D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉS (EN %)



# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames et Messieurs  
les Actionnaires,

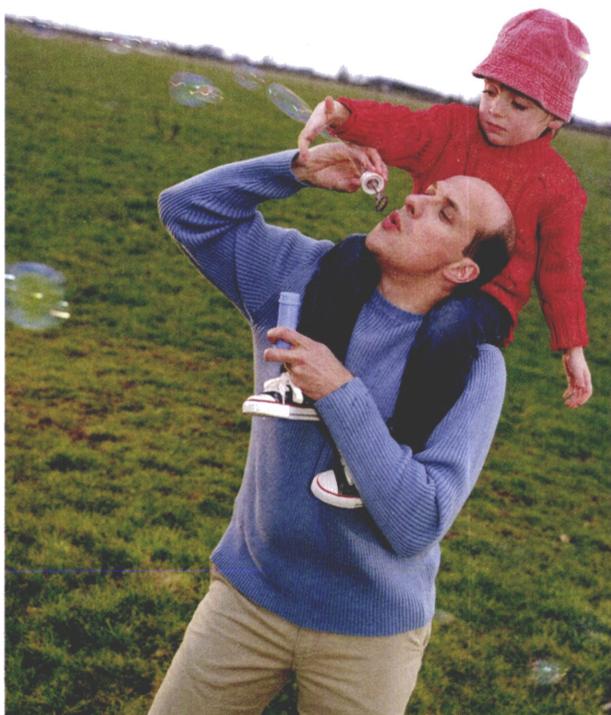
Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à l'article 25 des statuts, pour vous entretenir des résultats obtenus par votre Société durant l'exercice clos le 31 Décembre 2012, soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice, vous donner lecture des rapports de vos Commissaires aux Comptes et vous tenir informés de la situation de nos affaires.

**28 881 KDT**

Chiffres  
d'affaires

**31 %**

de hausse par  
rapport à 2011



## RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

### CONTEXTE ÉCONOMIQUE

L'économie tunisienne a connu en 2012 :

- Une croissance du PIB de 4% contre une stagnation en 2011,
- Une augmentation de 2% de la production industrielle par rapport à une baisse de 3.8% en 2011,
- Une inflation de l'ordre de 6.5 % contre 4.4% en 2011,
- Une dépréciation du Dinar de 5.3% vis-à-vis de l'Euro et une dépréciation de 3.0% vis-à-vis du Dollar Américain.

### FAITS MARQUANTS :

- Reprise de l'activité économique après l'année de la révolution 2011,
- Démarrage et ramp up du SILPA 70 t/j.,
- Air Liquide Tunisie a réalisé en 2012 une année sans accidents avec arrêts,
- Maintien des certifications Qualité Environnement ISO 9001&14001 (Juin 2012) pour la 13ème année consécutive, clôturant ainsi un cycle de certification 2010-2012 avec zéro non-conformité pour les deux référentiels,
- Un audit IMS conduit par SIS au mois de Mai 2012 a démontré que l'intégration des exigences du référentiel IMS est réalisée. ALT n'est plus en mode projet, IMS est considéré comme déployé chez AL Tunisie. Un plan d'action a été mis en place et validé par SIS suite à cet audit,
- Les programmes d'efficacité ont permis de générer un gain de 2 097 KDT compensant ainsi la hausse des coûts et notamment de l'énergie et des matières premières.

### VENTES

#### Ventes de la société :

Le Chiffre d'affaires global réalisé par votre Société est de 28 881 KDT en hausse de 31% par rapport à celui de 2011.

#### Ventes consolidées :

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Air Liquide Tunisie s'élève à 63 398 KDT, en hausse de 17,8% par rapport à 2011.

Le chiffre d'affaires consolidé s'analyse de la façon suivante :

**Industrie :** (Hors export) 38 544 KDT en hausse de 19% :

- Gaz : 33 083 KDT en hausse de 18,3%,
- Matériel de soudage : 5 461 KDT en progression de 23,1%.

**Santé :** (Hors export) : 20 423 KDT en progression de 0,8% :

- Gaz : 11 651 KDT en hausse de 12,2%
- Matériel médical : 6 374 KDT en baisse de 14,5%
- Domicile : 2 399 KDT en baisse de 1,1%.

**Export :** 4 431 KDT en hausse de 277,1%.

### RÉSULTAT :

Le résultat net de votre Société s'établit à 11 341 KDT contre 7 109 KDT pour l'exercice précédent, en hausse de 60%.

Le résultat consolidé du Groupe Air Liquide Tunisie est de 11 260KDT contre 5 637KDT pour l'exercice précédent.

Messieurs les Commissaires aux Comptes vous feront l'analyse détaillée des différents postes des états financiers au 31 décembre 2012.

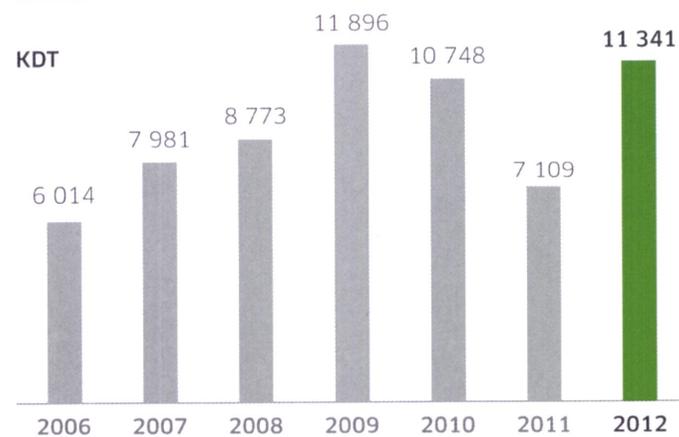
### AUTRES INFORMATIONS :

Les principaux actionnaires possédant plus de 5% de participation de la société sont :

- Air Liquide International, 59.11%
- Banque de Tunisie, 19.18%
- Banque Nationale Agricole Participation, 11.06%

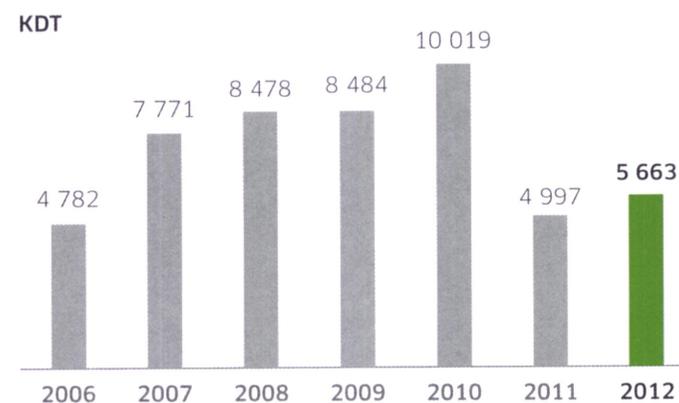
La société contrôle 3 filiales Air Liquide Tunisie Services, Air Séparation, Air Liquide Specna.

### RÉSULTAT DE AIR LIQUIDE TUNISIE



Distribution des dividendes (dividende au titre de l'année 2012 qui sera proposé à l'Assemblée Générale du 28 Mai 2013).

### DISTRIBUTION



Le tableau d'évolution des capitaux propres ainsi que les dividendes versés au titre de l'année précédente :

Données en dinars tunisiens	Capital social	Réserve légale	Autres réserves	Fond Social	Subventions d'investissements	Résultat de l'exercice	Compte spécial d'investissement	Total
<b>Solde au 31/12/2011 avant affectation</b>	<b>26 023 650</b>	<b>2 385 502</b>	<b>15 637</b>	<b>0</b>	<b>1 421 312</b>	<b>7 108 714</b>	<b>0</b>	<b>36 954 815</b>
Affectation des résultats 2011 suivant décision de l'AGO du 30 Mai 2012		216 863	85 311	90 000		-7 108 714	1 720 000	-4 996 541
Dividendes distribués						4 996 541		4 996 541
<b>Solde au 31/12/2011 après affectation</b>	<b>26 023 650</b>	<b>2 602 365</b>	<b>100 948</b>	<b>90 000</b>	<b>1 421 312</b>	<b>0</b>	<b>1 720 000</b>	<b>36 954 815</b>
Résultat de l'exercice 2012						11 341 004		11 341 004
Autres Variations 2012	1 734 900		-14 900	-65 030	-222 108		-1 720 000	-287 138
<b>Solde au 31/12/2012 avant affectation</b>	<b>27 758 550</b>	<b>2 602 365</b>	<b>86 048</b>	<b>24 970</b>	<b>1 199 204</b>	<b>11 341 004</b>	<b>0</b>	<b>43 012 141</b>

## LES CONDITIONS D'ACCÈS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE

Tout actionnaire désirant prendre part aux assemblées peut retirer une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de compte-dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet.

Les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale pour une durée de deux ans.

Dans le cadre de la loi relative au renforcement de la sécurité financière (loi 2005 du 18 octobre 2005), le Conseil d'Administration a créé en 2006 un Comité permanent d'Audit. Le Comité d'Audit est composé de trois membres désignés parmi les membres du Conseil d'Administration et se réunit au moins une fois par an pour examiner la situation du contrôle interne de la société. Pendant les réunions l'auditeur présente les audits réalisés et planifiés. Les Commissaires aux Comptes sont invités à participer à ces réunions et communiquent leurs remarques.

## EVOLUTION DES COURS DE BOURSE DEPUIS LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Selon les statuts de la société (article 34) concernant l'affectation des résultats :

«Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social,
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés,
- Les sommes affectées aux réserves constituées en exécution d'une délibération de l'Assemblée Générale,
- Les sommes reportées à nouveau.

Le reliquat est réparti entre les actionnaires. La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social».

Les résultats de votre Société permettent au Conseil de proposer pour chacune des actions existantes au 31 décembre 2012, soit un nombre de 1 110 342 actions, un dividende brut de 5,100 DT.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice soit 11 341 003,927 DT de la façon suivante :

## 2012-2013 Campagne Internationale de Sécurité



• Bénéfice de l'exercice	11 341 003,927 DT
• <b>Total à répartir</b>	<b>11 341 003,927 DT</b>

#### RÉPARTITION

• Réserves légales	173 490,000 DT
• Autres réserves	2 881 269,727 DT
• Réserve pour réinvestissements exonérés	2 523 500,000 DT
• Fonds Social	100 000,000 DT
• Dividendes	5 662 744,200 DT
• <b>Total réparti</b>	<b>11 341 003,927 DT</b>

Bénéfice à répartir

**11 341 003,927 dinars**

Dividendes

**5 662 744,200 dinars**

Les mandats d'Administrateurs de Madame Virginie REYNAUD, de Messieurs Bertrand SARAUX, Pierre-Emmanuel AUGUSTIN, Chékib NOUIRA, Mohamed Habib BEN SAAD ainsi que le mandat de la Banque Nationale Agricole viennent à échéance lors de la présente Assemblée Générale Ordinaire. Ces Administrateurs étant rééligibles, et acceptant le renouvellement de leurs mandats, nous vous proposons une résolution en vue de leur réélection.

Le Conseil propose de renouveler les mandats de Madame Virginie REYNAUD, de Messieurs Bertrand SARAUX, Pierre-Emmanuel AUGUSTIN, Chékib NOUIRA, Mohamed Habib BEN SAAD ainsi que le mandat de la Banque Nationale Agricole pour une durée de deux ans.

Madame Virginie REYNAUD, Messieurs Bertrand SARAUX, Pierre-Emmanuel AUGUSTIN, Chékib NOUIRA, Mohamed Habib BEN SAAD ainsi que la Banque Nationale Agricole acceptent ce renouvellement et remercient le Conseil d'Administration pour la confiance placée en eux.

Nous vous soumettons enfin une résolution relative à l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales.



# RAPPORT GÉNÉRAL

Mesdames et Messieurs  
les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- l'audit des états financiers de la société Air Liquide Tunisie SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport, faisant ressortir un total bilan de 73 170 334 DT et un résultat bénéficiaire de 11 341 004 DT ;
- les autres obligations légales et réglementaires.



## RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société Air Liquide Tunisie SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers conformément à la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## OPINION

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Air Liquide Tunisie SA au 31 décembre 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

## RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

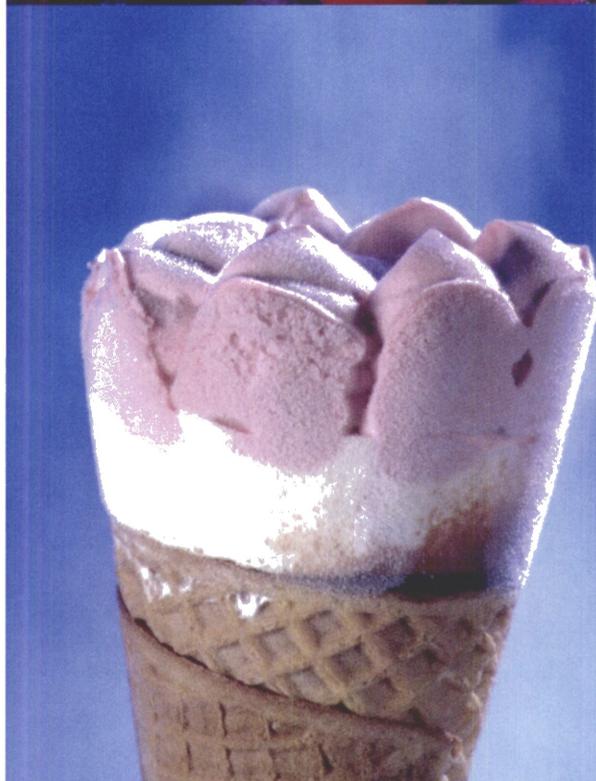
Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.
2. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.
3. En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telles que modifiées par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux Normes Internationales d'Audit, nous n'avons pas relevé d'insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

### Les Commissaires aux Comptes

Mourad GUELLATY

Mohamed Mehdi  
ECC Mazars



# RAPPORT SPÉCIAL

Mesdames et Messieurs  
les Actionnaires,

En application des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.



Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

## CONVENTIONS ET OPÉRATIONS NOUVELLEMENT RÉALISÉES

Votre Conseil d'Administration du 16 avril 2013 a ratifié une convention de mise à la disposition de la société Air Liquide Specna sarl de l'unité Floxfill de production des GPM moyennant le paiement d'une somme égale au montant de l'amortissement. Le montant facturé au titre de cette convention s'est élevé en 2012 à 198 899 dinars.

## OPÉRATIONS RÉALISÉES RELATIVES À DES CONVENTIONS ANTÉRIEURES

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 dont voici les principaux volumes :

- Contrat de licence de technologie signé avec Air Liquide SA le 26 décembre 2005 tel que modifié par avenant daté du 1er janvier 2012, autorisé respectivement par votre Conseil d'Administration du 18 novembre 2000 et du 19 novembre 2012 et ayant pour objet la concession de la licence d'exploitation de la technologie pour la fabrication, l'utilisation et la commercialisation moyennant une redevance de 3,1% calculée par rapport aux ventes nettes de la société Air Liquide Tunisie SA et de ses filiales. Le montant total facturé par Air Liquide SA en 2012 au titre de cette convention s'est élevé à 1 473 776 DT.
- Contrat de licence de marques conclu avec Air Liquide SA le 28 mai 1998 tel que modifié par avenant daté du 1er janvier 2012, autorisé respectivement par votre Conseil d'Administration du 10 décembre 1998 et du 19 novembre 2012 et ayant pour objet la concession de la licence de marques moyennant le paiement d'une redevance de 0,3% calculée sur les ventes nettes de Air Liquide SA et de ses filiales. Le montant total facturé par Air Liquide SA en 2012 au titre de cette convention s'est élevé à 160 153 DT.
- La société Air Liquide Tunisie SA loue à la société Air Liquide Specna sarl des constructions édifiées sur un terrain à usage industriel d'une superficie de 1000 m<sup>2</sup>



sis à la zone industrielle de Borj Cedria pour une durée de dix ans commençant le 1er décembre 2010. Le loyer annuel est fixé à la somme globale et forfaitaire de 40 000 DT hors taxes payable trimestriellement. Le loyer est augmenté de 3 % par an à partir de la deuxième année. Cette convention a été ratifiée par votre Conseil d'Administration du 21 avril 2011. Le montant total facturé par Air Liquide Tunisie SA en 2012 au titre de cette convention s'est élevé à 41 303 DT.

- Convention de fournitures et de services signée avec Air Liquide Tunisie Services SA en date du 2 août 1993 telle que modifiée par avenant daté du 1er janvier 2012, autorisée respectivement par votre Conseil d'Administration du 17 décembre 1993 et du 19 novembre 2012 et portant sur la commercialisation des gaz industriels et médicaux fabriqués ou importés ainsi que le matériel médical et de soudage et les prestations fournies par Air Liquide

Tunisie SA dans les domaines de l'assistance technique, de la gestion et de la mise à disposition de la logistique.

Le montant total facturé en 2012 à Air Liquide Tunisie Services SA au titre de cette convention s'est élevé à 5 747 113 DT Hors taxes. Le montant non encore réglé à la date du 31 décembre 2012 s'élève à 11 134 053 DT relatif aux redevances au titre des exercices 2011 et 2012.

- Convention de crédit fournisseur signée le 1er décembre 2006 avec Air Liquide Tunisie Services SA et autorisée par votre conseil d'administration du 25 décembre 2006 ayant pour objet la facturation des intérêts de retard relatifs aux créances échues et impayées. Le montant total facturé à Air Liquide Tunisie Services SA en 2012 au titre de cette convention s'est élevé à 866 097 DT Hors taxes. Le montant non encore réglé à la date du 31 décembre 2012 s'élève à 1 806 570 DT relatif aux intérêts de retard des créances échues et impayées.

## OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DES DIRIGEANTS

a) Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général de la société Air Liquide Tunisie SA pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2012 s'est élevée à 357 322 DT. Cette rémunération se compose du salaire fixe, du salaire variable et de la prise en charge, en tant qu'expatrié, d'un logement de fonction. Le Directeur Général bénéficie en outre d'une voiture de fonction.

- La société a alloué en 2012 des jetons de présence au profit des Administrateurs d'un montant total de 85 000 DT.

- La société a alloué en 2012 des jetons de présence au profit des membres du Comité d'Audit d'un montant total de 15 000 DT.

b) Les obligations et engagements de la société Air Liquide Tunisie SA envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, se présentent comme suit (en DT) :

	DG		DGA		PCA		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012						
Salaires	260 540	65 000						
Avantages à court terme	96 782							
Jetons de présence	7 727	7 727			22 955	22 955	69 318	210 072
Autres avantages à long terme								
Paiements en actions								
<b>Total</b>	<b>365 049</b>	<b>72 727</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22 955</b>	<b>22 955</b>	<b>69 318</b>	<b>210 072</b>

### Les Commissaires aux Comptes

Mourad GUELLATY

Mohamed Mehdi  
ECC Mazars

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

# RAPPORT GÉNÉRAL

## (États Financiers Consolidés)

Mesdames et Messieurs  
les Actionnaires,

En exécution du mandat que vous avez bien voulu nous confier, et dans le cadre des dispositions prévues par la loi n° 2001-117 du 06 décembre 2001, nous vous présentons ci-dessous notre rapport sur les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

### RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Air Liquide Tunisie, comprenant le bilan au 31 décembre 2012, ainsi que le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Ces états financiers consolidés qui font apparaître au 31 décembre 2012 un total net de bilan de 85 883 998 dinars tunisiens et un résultat bénéficiaire de 11 259 921 dinars tunisiens ont été arrêtés par votre conseil d'administration qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : La conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié



des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## OPINION

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société AIR LIQUIDE TUNISIE et de ses filiales au 31 décembre 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

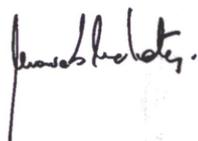
## RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

- 1- Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.
- 2- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telles que modifiées par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux Normes Internationales d'Audit, nous n'avons pas relevé d'insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers consolidés.

### Les Commissaires aux Comptes

Mourad GUELLATY

Mohamed Mehdi  
ECC Mazars



# ÉTATS FINANCIERS

## AIR LIQUIDE TUNISIE

### BILAN (Arrêté au 31 décembre 2012)

#### LES ACTIFS (Montants exprimés en dinars Tunisiens)

Actifs non courants	Notes	2012	2011
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles	(1)	1 868 613	1 103 015
Moins : amortissements		< 1 044 404 >	< 992 146 >
		824 209	110 869
Immobilisations corporelles	(1)	96 489 999	91 143 757
Moins : amortissements		< 59 155 769 >	< 54 259 053 >
		37 334 230	36 884 704
Immobilisations financières	(2)	927 960	897 874
Moins : provisions		< 92 837 >	< 92 837 >
		835 123	805 037
<b>Total des Actifs immobilisés</b>		<b>38 993 562</b>	<b>37 800 610</b>
Autres actifs non courants			
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>38 993 562</b>	<b>37 800 610</b>

Actifs courants	Notes	2012	2011
Stocks		3 952 270	3 700 870
Moins : provisions		< 14 837 >	< 14 837 >
	(3)	3 937 433	3 686 033
Clients et comptes rattachés		20 175 443	16 660 930
Moins : provisions		< 292 247 >	< 232 848 >
	(4)	19 883 196	16 428 082
Autres actifs courants		9 718 541	9 709 095
Moins : provisions			
	(5)	9 718 541	9 709 095
Placements et autres actifs financiers		10 697	10 062
Moins : provisions			
	(6)	10 697	10 062
Liquidités et équivalents de liquidités	(7)	626 905	742 958
<b>Total des actifs courants</b>		<b>34 176 772</b>	<b>30 576 230</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>73 170 334</b>	<b>68 376 840</b>

## LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (Montants exprimés en dinars Tunisiens)

Capitaux propres	Notes	2012	2011
Capital social		27 758 550	26 023 650
Réserves		2 688 413	2 401 139
Subventions d'investissements		1 199 204	1 421 312
Fonds Social		24 970	-
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>31 671 137</b>	<b>29 846 101</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>11 341 004</b>	<b>7 108 714</b>
dont : Compte Spécial d'Investissement (à déduire du résultat de l'exercice)		2 523 500	1 720 000
<b>Total des capitaux propres avant affectation du résultat</b>	(8)	<b>43 012 141</b>	<b>36 954 815</b>
<b>Passifs</b>	<b>Notes</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts		3 081 918	81 920
Autres passifs financiers	(9)	11 938 215	12 492 656
Provisions	(10)	67 735	1 667 735
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>15 087 868</b>	<b>14 242 311</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	(11)	7 819 162	6 077 343
Autres passifs courants	(12)	4 055 039	1 629 254
Concours bancaires et autres passifs financiers	(13)	3 196 124	9 473 117
<b>Total des passifs courants</b>		<b>15 070 325</b>	<b>17 179 714</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>30 158 193</b>	<b>31 422 025</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>73 170 334</b>	<b>68 376 840</b>

# ÉTATS FINANCIERS

## AIR LIQUIDE TUNISIE

### ÉTAT DE RÉSULTAT ET FLUX DE TRÉSORERIE MODÈLES DE RÉFÉRENCE (Arrêté au 31 décembre 2012)

#### ÉTAT DE RÉSULTAT (Montants exprimés en dinars Tunisiens)

	Notes	2012	2011
<b>Revenus</b>	(14)	<b>28 880 935</b>	<b>22 077 778</b>
Coût des ventes -	(15)	< 18 065 806 >	< 12 938 399 >
<b>Marge brute</b>		<b>10 815 129</b>	<b>9 139 379</b>
Autres produits d'exploitation	(16)	663 756	782 512
Frais de distribution	(17)	< 574 523 >	< 447 736 >
Frais d'administration	(18)	< 1 811 688 >	< 2 199 959 >
Autres charges d'exploitation	(19)	< 890 560 >	< 819 665 >
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>8 202 114</b>	<b>6 454 531</b>
Produits financier nets	(20)	201 029	339 046
Produits des placements		-	158
Produits des participations	(21)	1 950 035	2 962 263
Autres gains ordinaires		1 376 842	11 571
Autres pertes ordinaires		< 438 024 >	-
Dotation aux provisions pour risques et charges		-	< 1 600 000 >
Reprise sur provisions pour risques et charges	(22)	1 600 000	
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>12 891 996</b>	<b>8 167 569</b>
Impôt sur les sociétés	(23)	< 1 550 992 >	< 1 058 855 >
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>11 341 004</b>	<b>7 108 714</b>
Effet des modifications comptables			
<b>Résultat après modifications comptables</b>		<b>11 341 004</b>	<b>7 108 714</b>

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (Montants exprimés en dinars Tunisiens)

	Notes	2012	2011
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Encaissements reçus des clients		36 009 222	24 064 501
Intérêts reçus		1	1 002
Encaissements provenant des placements à court terme		-	8 476
Décaissements en faveur des fournisseurs d'exploitation et du personnel		< 20 588 487 >	< 19 491 935 >
Décaissements en faveur de l'Etat (impôts et taxes)	(24)	< 1 798 140 >	< 1 984 672 >
Intérêts payés	(25)	< 458 829 >	< 379 028 >
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>13 163 767</b>	<b>2 218 344</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(26)	< 6 132 273 >	< 5 611 003 >
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	11 571
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>&lt; 6 132 273 &gt;</b>	<b>&lt; 5 599 432 &gt;</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Encaissement dépôt de garantie			
Décaissement dépôt de garantie	(27)	< 609 418 >	< 8 160 >
Dividendes et autres distributions payés	(28)	< 4 991 006 >	< 10 007 708 >
Dividendes et autres distributions reçus	(29)	1 950 000	2 962 263
Encaissement d'emprunts	(30)	7 000 000	-
Remboursement d'emprunts	(31)	< 1 779 798 >	< 8 808 >
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>1 569 778</b>	<b>&lt; 7 062 413 &gt;</b>
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	(32)	< 63 300 >	< 49 176 >
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>8 537 972</b>	<b>&lt; 10 492 677 &gt;</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>&lt; 8 730 159 &gt;</b>	<b>1 762 518</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	(33)	<b>&lt; 192 187 &gt;</b>	<b>&lt; 8 730 159 &gt;</b>

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

## AIR LIQUIDE TUNISIE

**EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2012** (Arrêté au 31 décembre 2012)

### 1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

#### RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

- Les états financiers de la société Air Liquide Tunisie SA sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes.
- Les états financiers sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1er janvier au 31 Décembre 2012.
- Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.
- L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon les modèles de référence prévus par la norme comptable générale.

#### PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

##### • Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine (coût historique). L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur trois ans.

##### • Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants :

Constructions	5 %
Agencements, aménagements et installations	10 %
Matériel et outillage	10 %
Matériel de transport	20 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Emballages commerciaux	10 %
Matériel informatique	33.33 %

La date de départ des amortissements est celle de leur mise en service. L'amortissement des immobilisations mises en service au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata temporis.

##### • Revenus

Les revenus sont évalués à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente des marchandises, des produits fabriqués et des prestations de services.

##### • Ventes de marchandises

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque, l'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété. En général, ce transfert s'opère lors de la livraison de la marchandise.

##### • Prestations de services

Les revenus découlant des prestations de services sont comptabilisés au fur et à mesure de l'exécution du service.

##### • Stocks

Les stocks de la société comprennent :

- Les matières premières
- Les matières consommables
- Les produits finis (gaz fabriqués)
- Les marchandises (gaz et autres produits importés)

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont valorisées à leurs prix de revient qui comprennent les prix d'achat majorés des frais d'approche.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent et valorisés selon la méthode de prélèvement par lot.

A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet le cas échéant d'une provision pour dépréciation.

##### • Opérations libellées en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération, à l'exception de celles faisant l'objet d'une couverture de change à terme, constatées au cours de couverture.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en devises et ne faisant pas l'objet d'une couverture à terme sont actualisés au cours de clôture.

Les pertes et gains de change sur les éléments monétaires à court terme sont portés, respectivement, dans les comptes de charges ou de produits financiers.

## 2. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

### BILAN - ACTIF

#### NOTE 1 : immobilisations corporelles et incorporelles

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

Rubriques	Valeurs brutes au 31/12/2011	Acquisitions	Virements de compte à compte	Valeurs brutes au 31/12/2012
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 103 015</b>	<b>0</b>	<b>765 598</b>	<b>1 868 613</b>
Logiciels	1 083 015		765 598	1 848 613
Fonds de commerce	20 000			20 000
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>91 143 757</b>	<b>6 111 840</b>	<b>&lt; 765 598 &gt;</b>	<b>96 489 999</b>
Terrains	1 191 384			1 191 384
Constructions	2 338 287		522 599	2 860 887
Matériel et outillage	27 590 249		13 453 509	41 043 758
Matériel de transport	2 456 052	128 917	45 300	2 630 269
M.M.B & A.A.I	10 516 064		2 000 925	12 516 989
Emballages	30 265 056		2 853 200	33 118 255
Immobilisations encours	16 786 665	5 982 923	< 19 641 131 >	3 128 457
<b>Total</b>	<b>92 246 772</b>	<b>6 111 840</b>		<b>98 358 612</b>

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

Rubriques	Amortissements au 31/12/2011	Dotations 2012	Autres variations	Amortissements au 31/12/2012
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>992 146</b>	<b>52 258</b>	<b>0</b>	<b>1 044 404</b>
Logiciels	992 146	52 258		1 044 404
Fonds de commerce				0
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>54 259 053</b>	<b>4 899 737</b>	<b>&lt; 3 021 &gt;</b>	<b>59 155 769</b>
Terrains				
Constructions	1 526 324	134 405		1 660 729
Matériel et outillage	20 897 877	2 165 741		23 063 618
Matériel de transport	1 907 222	194 508		2 101 730
M.M.B & A.A.I	5 977 401	895 185		6 872 586
Emballages	23 950 229	1 509 898	< 3 021 >	25 457 106
<b>Total</b>	<b>55 251 199</b>	<b>4 951 995</b>	<b>&lt; 3 021 &gt;</b>	<b>60 200 173</b>

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

## AIR LIQUIDE TUNISIE

**EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2012** (Arrêté au 31 décembre 2012)

### NOTE 2 : immobilisations financières

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Rubriques		2012	2011
Titres de participation	(a)	754 046	754 046
Prêts au personnel	(b)	61 103	59 518
Dépôts et cautionnements		112 811	84 310
<b>Total brut</b>		<b>927 960</b>	<b>897 874</b>
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières		< 92 837 >	< 92 837 >
<b>Total net</b>		<b>835 123</b>	<b>805 037</b>

(a) Le solde de ce compte comprend principalement la valeur des titres détenus dans notre filiale, la société Air Liquide Tunisie Services, pour un montant de 749 940DT correspondant à la détention de 99,99 % de son capital.

(b) Il s'agit de la partie à plus d'un an des prêts accordés au personnel.

### NOTE 3 : stocks

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2012	2011
Matières premières		355 804	290 870
Matières consommables		2 625 997	2 490 529
Gaz fabriqués		199 354	701 951
Travaux en cours		135 861	4 890
Marchandises en transit		635 254	212 630
<b>Total brut</b>		<b>3 952 270</b>	<b>3 700 870</b>
Provision pour dépréciation des stocks		< 14 837 >	< 14 837 >
<b>Total net</b>		<b>3 937 433</b>	<b>3 686 033</b>

### NOTE 4 : clients et comptes rattachés

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2012	2011
Air Liquide Tunisie Services		16 359 151	12 657 660
Autres clients		3 816 292	4 003 270
<b>Total brut</b>		<b>20 175 443</b>	<b>16 660 930</b>
Provision pour dépréciation des clients		< 292 247 >	< 232 848 >
<b>Total net</b>		<b>19 883 196</b>	<b>16 428 082</b>

## NOTE 5 : autres actifs courants

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2012	2011
Taxe de formation professionnelle	141 002	172 822
Charges payées ou comptabilisées d'avance	79 536	43 450
Sociétés du Groupe	(a) 296 878	714 387
Consignations en douane	41 305	135 820
Produits à recevoir	(b) 5 459 493	5 255 469
TVA	2 234 643	2 134 582
Impôt sur les sociétés		106 318
Autres comptes d'actifs courants	1 465 684	1 146 247
<b>Total brut</b>	<b>9 718 541</b>	<b>9 709 095</b>
Provision pour dépréciation des autres actifs	-	-
<b>Total</b>	<b>9 718 541</b>	<b>9 709 095</b>

(a) Ce poste enregistre principalement les règlements clients encaissés par Air Liquide Tunisie Services pour le compte d'Air Liquide Tunisie.

(b) Ce poste enregistre notamment la redevance due par Air Liquide Tunisie Services à Air Liquide Tunisie au titre de l'exercice 2011 pour un montant de 4 352 461 DT ainsi que les intérêts de retard sur les factures commerciales échues et non payées par Air Liquide Tunisie Services pour un montant de 888 507 DT.

## NOTE 6 : placements et autres actifs financiers

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2012	2011
Prêts à moins d'un an accordés au personnel	8 697	8 062
Titres de placement	2 000	2 000
<b>Total brut</b>	<b>10 697</b>	<b>10 062</b>
Provision pour dépréciation des prêts	-	-
<b>Total net</b>	<b>10 697</b>	<b>10 062</b>

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

## AIR LIQUIDE TUNISIE

**EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2012** (Arrêté au 31 décembre 2012)

### NOTE 7 : liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2012	2011
Banque de Tunisie	562 998	251 149
UBCI	4 062	25 708
Autres établissements bancaires	57 389	462 053
Caisses	2 456	4 048
<b>Total</b>	<b>626 905</b>	<b>742 958</b>

### BILAN - PASSIF

### NOTE 8 : capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres au 31 Décembre 2012 se détaille comme suit :

	Au 31/12/2011 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2011 (conformément à l'AGO du 30/5/2012)	Autres variations	Au 31/12/2012 (avant affectation du résultat)
Capital social (a)	26 023 650		1 734 900	27 758 550
Réserve légale	2 385 502	216 863		2 602 365
Fond Social	0	90 000	< 65 030 >	24 970
Autres réserves	15 637	85 310	< 14 899 >	86 048
Subvention d'investissement	1 421 312		< 222 108 >	1 199 204
Report à nouveau	0			0
Résultat de l'exercice	7 108 714	< 7 108 714 >	11 341 004	11 341 004
<b>Compte spécial d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>1 720 000</b>	<b>&lt; 1 720 000 &gt;</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>36 954 815</b>	<b>&lt; 4 996 541 &gt;</b> (b)	<b>11 053 867</b>	<b>43 012 141</b>

(a) Le capital est divisé en 1 110 342 actions de 25 Dinars chacune.

(b) Il s'agit des dividendes décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les Etats Financiers de 2011.

Les principaux actionnaires sont les suivants :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
Air Liquide International	656 329	59,11%
Banque de Tunisie	213 000	19,18%
Banque Nationale Agricole	122 826	11,06%
Autres	118 187	10,65%
<b>Total</b>	<b>1 110 342</b>	<b>100,00%</b>

## NOTE 9 : autres passifs financiers

Le solde de ce poste correspond aux dépôts de garantie reçus des clients. Ces dépôts sont remboursables à la restitution des emballages dans l'état où ils ont été pris par le client.

## NOTE 10 : provisions

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2012	2011
Provisions pour risques	67 735	1 667 735
<b>Total</b>	<b>67 735</b>	<b>1 667 735</b>

## NOTE 11 : fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2012	2011
Fournisseurs d'exploitation	4 366 486	2 608 507
Fournisseurs d'immobilisation	1 236 865	2 604 892
Fournisseurs d'immobilisation retenue de garantie	5 837	39 274
Fournisseurs d'exploitation, factures non parvenues	2 209 974	593 766
Fournisseurs d'immobilisation, factures non parvenues	-	230 904
<b>Total</b>	<b>7 819 162</b>	<b>6 077 343</b>

## NOTE 12 : autres passifs courants

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2012	2011
Charges à payer	(a)	752 267	597 964
C.N.S.S.		312 568	239 931
Compte courant actionnaires	(b)	56 272	50 738
Clients créditeurs		-	267 922
Société du Groupe	(c)	1 167 715	55 487
Impôts et taxes		1 432 791	404 736
Autres créditeurs		333 426	12 475
<b>Total</b>		<b>4 055 039</b>	<b>1 629 254</b>

(a) Ce poste comprend pour l'essentiel les charges du personnel à payer au titre des congés payés, des départs à la retraite et des bonus.

(b) Il s'agit des jetons de présence et des dividendes à payer.

(c) Ce poste enregistre les règlements clients encaissés par Air Liquide Tunisie SA pour le compte d'Air Liquide Tunisie Services.

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

## AIR LIQUIDE TUNISIE

**EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2012** (Arrêté au 31 décembre 2012)

### NOTE 13 : concours bancaires courants et autres passifs financiers

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2012	2011
Banque de Tunisie	819 091	9 456 928
Echéance Emprunts à moins d'un an	2 377 033	16 189
<b>Total</b>	<b>3 196 124</b>	<b>9 473 117</b>

### ETAT DE RESULTAT

### NOTE 14 : revenus

Le solde de ce poste englobe notre chiffre d'affaires réalisé sur les ventes de gaz et de matériel durant l'année 2012.

Rubriques	2 012	2 011
Chiffre d'affaires	28 880 935	22 077 778

### NOTE 15 : coût des ventes

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 012	2 011
Achats consommés	10 757 190	8 110 214
Frais de personnel	2 343 704	1 805 482
Services extérieurs	2 108 022	1 383 051
Amortissements et provisions	2 856 890	1 639 652
<b>Total</b>	<b>18 065 806</b>	<b>12 938 399</b>

### NOTE 16 : autres produits d'exploitation

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 012	2 011
Location	41 200	40 000
Produits divers d'exploitation	400 448	491 973
Quote-part des subventions d'investissement Inscrite au résultat	222 108	250 539
<b>Total</b>	<b>663 756</b>	<b>782 512</b>

## NOTE 17 : frais de distribution

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 012	2 011
Achats non stockés	14 644	24 879
Frais de personnel	128 542	107 786
Services extérieurs	133 634	121 137
Amortissements et provisions	297 703	193 934
<b>Total</b>	<b>574 523</b>	<b>447 736</b>

## Note 18 : frais administratifs

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 012	2 011
Frais du personnel administratif	841 148	984 388
Services extérieurs	685 633	988 231
Achats non stockés	28 251	44 926
Amortissements et provisions	256 656	182 414
<b>Total</b>	<b>1 811 688</b>	<b>2 199 959</b>

## NOTE 19 : autres charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 012	2 011
Redevance Air Liquide SA	329 620	357 796
Diverses charges ordinaires	479 812	308 720
Amortissements et provisions	15 044	67 735
Services extérieurs	66 084	85 414
<b>Total</b>	<b>890 560</b>	<b>819 665</b>

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

## AIR LIQUIDE TUNISIE

**EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2012** (Arrêté au 31 décembre 2012)

### NOTE 20 : produits financiers nets

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 012	2 011
<b>Charges financières</b>	<b>&lt; 1 006 079 &gt;</b>	<b>&lt; 595 828 &gt;</b>
Intérêts débiteurs des comptes courants	< 285 201 >	< 385 140 >
Intérêts des emprunts	< 244 560 >	
Escompte	< 3 018 >	
Pertes de change	< 473 300 >	< 210 688 >
<b>Produits financiers</b>	<b>1 207 108</b>	<b>934 874</b>
Intérêts de retard (a)	866 097	888 508
Intérêts créditeurs des comptes courants	1	1 002
Gain de change	341 010	45 364
<b>Produits financiers nets</b>	<b>201 029</b>	<b>339 046</b>

(a) Ce poste enregistre principalement le montant des intérêts de retard sur les factures commerciales échues et non payées par Air Liquide Tunisie Services.

### NOTE 21 : produits des participations

Il s'agit des dividendes perçus de notre filiale Air Liquide Tunisie Services au titre de l'exercice 2011.

### NOTE 22 : reprise sur provisions pour risques et charges

La société a repris une provision pour risques et charges de 1 600 000 DT devenue sans objet.

### NOTE 23 : impôt sur les sociétés

L'impôt a été calculé en prenant en compte les réintégrations et les déductions fiscales ainsi que les exonérations d'impôt provenant des opérations d'exportation et d'investissement.

### NOTE 24 : impôts et taxes payés

Ce poste représente les règlements des acomptes provisionnels, les droits et taxes mensuels ainsi que les paiements dus suite à la reconnaissance de dette pour le contrôle fiscal.

## ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

### NOTE 25 : intérêts payés

Ce poste représente les encaissements des intérêts débiteurs des comptes bancaires, ainsi que ceux des emprunts.

### NOTE 26 : décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations

Ce poste représente les paiements sur investissements corporels et incorporels réalisés au cours de l'exercice 2012.

## NOTE 27 : décaissement provenant des dépôts de garantie

Ce poste représente les décaissements liés aux dépôts de garantis d'emballage.

## NOTE 28 : dividendes et autres distributions payés

Le solde de ce poste représente les dividendes payés par Air Liquide Tunisie au titre de l'exercice 2011.

## NOTE 29 : dividendes et autres distributions reçus

Le solde de ce poste représente les dividendes reçus d'Air Liquide Tunisie Services au titre de l'exercice 2011.

## NOTE 30 : encaissement d'emprunts

Le solde de ce poste représente le montant de l'emprunt contracté auprès de la BT pour un montant de 7 000 000 Dinars.

## NOTE 31 : remboursement d'emprunts

Le solde de ce poste représente les remboursements de l'emprunt contracté auprès de la BT ainsi que les échéances de leasing.

## NOTE 32 : incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de ce poste représente l'incidence des variations des taux de change sur les liquidités en devises.

## NOTE 33 : trésorerie à la clôture de l'exercice

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 012
Banque de Tunisie	< 256 094 >
UBCI	4 062
Autres établissements bancaires	57 389
Caisses	2 456
<b>Total</b>	<b>&lt; 192 187 &gt;</b>

## note 34 : engagements hors bilan

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit :

Rubriques	2012	2011
Cautions douanières	22 138	26 550
Cautions sur marchés	12 035	7 827
<b>Total</b>	<b>34 173</b>	<b>34 377</b>

# ÉTATS FINANCIERS

## GROUPE AIR LIQUIDE TUNISIE

### BILAN (Arrêté au 31 décembre 2012)

#### LES ACTIFS (Montants exprimés en dinars Tunisiens)

Actifs non courants	Notes	2012	2011
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles	(1)	2 982 530	2 176 932
Moins: amortissements		< 1 267 626 >	< 1 160 064 >
		1 714 904	1 016 868
Immobilisations corporelles	(1)	98 526 582	93 073 519
Moins: amortissements		< 59 969 772 >	< 54 827 596 >
		38 556 810	38 245 923
Immobilisations financières	(2)	310 052	258 360
Moins: provisions		< 92 837 >	< 92 837 >
		217 215	165 523
<b>Total des Actifs immobilisés</b>		<b>40 488 929</b>	<b>39 428 314</b>
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>40 488 929</b>	<b>39 428 314</b>

Actifs courants	Notes	2012	2011
Stocks	(3)	12 330 857	13 145 871
Moins: provisions		< 177 055 >	< 203 185 >
		12 153 802	12 942 686
Clients et comptes rattachés	(4)	27 038 656	22 905 112
Moins : provisions		< 3 875 582 >	< 3 941 832 >
		23 163 074	18 963 280
Autres actifs courants	(5)	6 551 251	5 885 502
Moins : provisions		< 41 582 >	< 41 582 >
		6 509 669	5 843 920
Placements et autres actifs financiers	(6)	14 778	24 566
Moins: provisions		0	0
		14 778	24 566
Liquidités et équivalents de liquidités	(7)	3 553 746	5 021 383
<b>Total des actifs courants</b>		<b>45 395 069</b>	<b>42 795 835</b>
<b>Total des actifs courants</b>		<b>85 883 998</b>	<b>82 224 149</b>

## LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (Montants exprimés en dinars Tunisiens)

Capitaux propres	Notes	2012	2011
Capital social		27 758 550	26 023 650
Réserves		2 688 413	2 401 139
Réserves Consolidées		1 368 328	2 632 386
Subventions reçues		1 199 204	1 421 312
Fond social		24 970	0
Intérêts Minoritaires		66 605	100 568
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>33 106 070</b>	<b>32 579 055</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>11 259 921</b>	<b>5 636 664</b>
Part du groupe		11 226 289	5 670 472
Intérêts des minoritaires dans le résultat		33 632	-33 808
dont : Compte Spécial d'Investissement (à déduire du résultat de l'exercice)		2 523 500	1 720 000
<b>Total des capitaux propres avant affectation du résultat</b>	(8)	<b>44 365 991</b>	<b>38 215 719</b>

Passifs	Notes	2012	2011
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts	(9)	3 662 519	645 654
Autres passifs financiers	(10)	13 471 629	14 249 930
Provisions	(11)	88 335	1 687 735
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>17 222 483</b>	<b>16 583 319</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	(12)	11 628 309	11 380 044
Autres passifs courants	(13)	5 484 848	3 680 502
Concours bancaires et autres passifs financiers	(14)	7 182 367	12 364 565
<b>Total des passifs courants</b>		<b>24 295 524</b>	<b>27 425 111</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>41 518 007</b>	<b>44 008 430</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>85 883 998</b>	<b>82 224 149</b>

# ÉTATS FINANCIERS

## GROUPE AIR LIQUIDE TUNISIE

### ÉTAT DE RÉSULTAT ET FLUX DE TRÉSORERIE MODÈLES DE RÉFÉRENCE (Arrêté au 31 décembre 2012)

#### ÉTAT DE RÉSULTAT (Montants exprimés en dinars Tunisiens)

	Notes	2012	2011
<b>Revenus</b>	(15)	<b>63 397 573</b>	<b>53 833 682</b>
Coût des ventes	(16)	< 36 499 552 >	< 31 113 220 >
<b>Marges brute</b>		<b>26 898 021</b>	<b>22 720 462</b>
Autres produits d'exploitation	(17)	1 393 275	1 526 046
Frais de distribution	(18)	< 3 298 392 >	< 2 769 730 >
Frais d'administration	(19)	< 9 593 780 >	< 9 104 175 >
Autres charges d'exploitation	(20)	< 3 045 900 >	< 2 390 121 >
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>12 353 224</b>	<b>9 982 482</b>
Charges financières nettes	(21)	< 966 206 >	< 711 378 >
Produits des placements		0	158
Autres gains ordinaires		1 380 253	17 477
Autres pertes ordinaires		< 438 024 >	
Dotations aux provisions pour risques et charges		0	< 1 600 000 >
Reprise sur provisions pour risques et charges		1 600 000	
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>13 929 247</b>	<b>7 688 739</b>
Impôt sur les bénéfices	(22)	< 2 669 326 >	< 2 052 075 >
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>11 259 921</b>	<b>5 636 664</b>
Effet des modifications comptables			
<b>Résultat après modifications comptables</b>		<b>11 259 921</b>	<b>5 636 664</b>

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (Montants exprimés en dinars Tunisiens)

	Notes	2012	2011
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Encaissements reçus des clients		69 765 816	59 554 666
Intérêts reçus		1 465	2 335
Encaissements provenant des placements à court terme			8 476
Décaissements en faveur des fournisseurs d'exploitation et du personnel		< 52 453 313 >	< 46 811 007 >
Décaissements en faveur de l'Etat (TVA)			< 1 984 672 >
Décaissements en faveur de l'Etat (impôts et taxes)		< 3 805 738 >	< 2 611 158 >
Intérêts payés		< 521 298 >	< 83 951 >
Décaissements provenant des placements à court terme			
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>12 986 932</b>	<b>8 074 689</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		< 6 240 983 >	< 5 920 653 >
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		26 673	17 571
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		< 8 126 >	< 688 706 >
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>&lt; 6 222 436 &gt;</b>	<b>&lt; 6 591 788 &gt;</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Encaissement dépôt de garantie			
Décaissement dépôt de garantie		< 609 418 >	< 8 160 >
Dividendes et autres distributions payés		< 4 991 006 >	< 10 007 708 >
Dividendes et autres distributions reçus			< 102 603 >
Encaissement d'emprunts		7 000 000	20 799
Encaissement dépôt fondant			728 900
Remboursement d'emprunts		< 1 888 892 >	< 105 670 >
Encaissement provenant des activités de financement			
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>&lt; 489 316 &gt;</b>	<b>&lt; 9 474 442 &gt;</b>
Incidences des variations des taux de changes sur les liquidités et équivalents de liquidités		< 183 587 >	< 227 777 >
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>6 091 593</b>	<b>&lt; 8 219 318 &gt;</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>7 343 180</b>	<b>876 138</b>
<b>Effet périmètre</b>			
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>&lt; 1 251 587 &gt;</b>	<b>&lt; 7 343 180 &gt;</b>

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS GROUPE AIR LIQUIDE TUNISIE

**EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2012** (Arrêté au 31 décembre 2012)

## PRÉSENTATION DU GROUPE

Le Groupe Air Liquide Tunisie est constitué comme suit :

Sociétés	Activité
Air Liquide Tunisie	Production des gaz industriels et médicaux
Air Liquide Tunisie Services	Commercialisation des gaz industriels et médicaux, de matériel de soudage et de matériel médical
Air Séparation Tunisie	Vente et location de matériel de soin à domicile
Air Liquide SPECNA	Production de gaz spéciaux

Principaux indicateurs des sociétés du Groupe :  
(En milliers de dinars)

Sociétés	Total bilan	Capitaux propres	Résultat net
Air Liquide Tunisie	73 170	43 012	11 341
Air Liquide Tunisie Services	37 265	2 815	1 978
Air Séparation	967	297	68
Air Liquide SPECNA	1 120	149	50

Air Liquide Tunisie Services est une société anonyme régie par la loi 91-44 du 13 juillet 1991 sur le commerce de distribution.

Elle a été créée le 15 juin 1992 avec un capital de 750 000 dinars, détenu à concurrence de 99,992% par Air Liquide Tunisie.

Air Séparation Tunisie est une société à responsabilité limitée au capital de 50 000 dinars divisé en cinq mille parts de dix dinars chacune. Air Liquide Tunisie Services a pris une participation de 75% dans le capital de cette société en octobre 2008 et a racheté les 24,99% en juillet 2011.

Air Liquide Specna est une société à responsabilité limitée au capital de 150 000 dinars divisé en mille cinq cents (1 500) parts sociales de cents dinars (100) chacune, attribuées aux associés comme suit :

500 parts sociales à Air Liquide Tunisie Services - SA	50 000 Dinars
500 parts sociales à Air Liquide Maroc - SA	50 000 Dinars
500 parts sociales à Air Liquide Egypt - SARL	50 000 Dinars

## 1. PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

### RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les comptes consolidés du Groupe Air Liquide Tunisie sont établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière, ainsi que par les normes comptables tunisiennes relatives à la consolidation, et par la loi n° 2001-117 du 6 décembre 2001, portant mise à jour du code des sociétés commerciales.

Les états financiers consolidés sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2012.

Les états financiers consolidés comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes annexes.

### PÉRIMÈTRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend :

- Air Liquide Tunisie : société mère,
- Air Liquide Tunisie Services : filiale détenue à hauteur de 99,99% par Air Liquide Tunisie,
- Air Séparation Tunisie : filiale détenue à hauteur de 99,99% par Air Liquide Tunisie Services,
- Air Liquide Specna : filiale détenue à hauteur de 33,33% par Air Liquide Tunisie Services.

La méthode de consolidation utilisée est la méthode d'intégration globale. Ainsi, tous les comptes, tant de l'actif que du passif, sont incorporés poste par poste au bilan de la société mère avec constatation au passif des droits des actionnaires minoritaires. La même opération est effectuée pour les comptes de résultat.

### PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

#### • Immobilisations incorporelles

- Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels informatiques.
- Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine (coût historique).
- L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur trois ans.

#### • Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables et, en général, tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants :

Constructions	5 %
Agencements, aménagements et installations	10 %
Matériel et outillage	10 %
Matériel de transport	20 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Emballages commerciaux	10 %
Matériel informatique	33.33 %

La date de départ des amortissements est celle de leur mise en service. L'amortissement des immobilisations mises en service au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata-temporis.

#### • Revenus

Les revenus sont évalués à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente de marchandises et de produits fabriqués, de la prestation de services et de l'utilisation des ressources par des tiers.

##### ■ Ventes de marchandises

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété.

##### ■ Prestations de services

Les revenus découlant de la prestation de services sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus.

#### • Stocks

Les stocks de la société comprennent :

- Les matières premières
- Les matières consommables
- Les produits finis (gaz fabriqués)
- Les marchandises (gaz et autres produits importés)
- Les stocks de matériel de soudage
- Les stocks de matériel médical

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont valorisées à leur prix de revient qui comprend le prix d'achat majoré des frais d'approche.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production.

Les travaux chevauchant sur plusieurs exercices sont comptabilisés en stock de travaux encours lorsque le

revenu correspondant n'est pas réalisé au sens de la norme comptable sur les revenus.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent et valorisés selon la méthode de prélèvement par lot.

A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation.

#### • Opérations libellées en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération, à l'exception de celles faisant l'objet d'une couverture de change à terme, constatées au cours de couverture.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en devises et ne faisant pas l'objet d'une couverture à terme sont actualisés au cours de clôture.

Les pertes et gains de change sur les éléments monétaires à court terme sont portés, respectivement, dans les comptes de charges ou de produits financiers.



# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

## GROUPE AIR LIQUIDE TUNISIE

**EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2012** (Arrêté au 31 décembre 2012)

### 2. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

#### BILAN - ACTIF

#### NOTE 1 : immobilisations corporelles et incorporelles

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

Rubriques	Valeurs brutes au 31/12/2011	Acquisitions	Virements de compte à compte	Autres variations	Valeurs brutes au 31/12/2012
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 176 932</b>	<b>40 000</b>	<b>765 598</b>	<b>0</b>	<b>2 982 530</b>
Survaleur (1)	1 059 266				1 059 266
Logiciels	1 097 666		765 598		1 863 264
Fonds de commerce	20 000	40 000			60 000
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>93 073 519</b>	<b>6 313 461</b>	<b>&lt; 765 598 &gt;</b>	<b>&lt; 94 800 &gt;</b>	<b>98 526 582</b>
Terrains	1 191 384				1 191 384
Constructions	2 338 288		522 599		2 860 887
Matériel et outillage	28 667 485	41 307	13 453 509	< 26 820 >	42 135 481
Matériel de transport	3 280 434	288 750	45 300	< 67 980 >	3 546 504
M.M.B & A.A.I	10 544 207		2 000 925		12 545 132
Emballages	30 265 056		2 853 200		33 118 256
Immobilisations encours	16 786 665	5 983 404	< 19 641 131 >		3 128 938
<b>Total</b>	<b>95 250 451</b>	<b>6 353 461</b>	<b>&lt; 0 &gt;</b>	<b>&lt; 94 800 &gt;</b>	<b>101 509 112</b>

(1) Ce montant correspond à l'écart d'acquisition dégagé lors de l'intégration de la société Air Séparation Tunisie.

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

Rubriques	Amortissements au 31/12/2011	Dotations 2012	Autres variations	Amortissements au 31/12/2012
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 160 064</b>	<b>107 562</b>	<b>0</b>	<b>1 267 626</b>
Survaleur	158 891	52 963		211 854
Logiciels	1 001 173	54 599		1 055 772
Fonds de commerce	0			0
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>54 827 596</b>	<b>5 213 177</b>	<b>&lt; 71 001 &gt;</b>	<b>59 969 772</b>
Terrains				
Constructions	1 526 324	134 406		1 660 730
Matériel et outillage	21 308 430	2 292 321		23 600 751
Matériel de transport	2 041 763	379 414	< 67 980 >	2 353 197
M.M.B & A.A.I	6 000 850	897 138		6 897 988
Emballages	23 950 229	1 509 898	< 3 021 >	25 457 106
<b>Total</b>	<b>55 987 660</b>	<b>5 320 739</b>	<b>&lt; 71 001 &gt;</b>	<b>61 237 398</b>

## NOTE 2 : immobilisations financières

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Rubriques		2012	2011
Titres de participation	(a)	13 555	13 555
Prêts au personnel	(b)	74 782	68 542
Dépôts et cautionnements		221 715	176 263
<b>Total brut</b>		<b>310 052</b>	<b>258 360</b>
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières		< 92 837 >	< 92 837 >
<b>Total net</b>		<b>217 215</b>	<b>165 523</b>

(a) Il s'agit de la souscription de 100 actions nominatives dans le capital de l'Institut Méditerranéen des Technologies de la Métallurgie «IMTT».

(b) Il s'agit de la partie à plus d'un an des prêts accordés au personnel.

## NOTE 3 : stocks

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2012	2011
Gaz		2 387 539	3 847 149
Matériel de soudage		1 791 277	1 819 788
Matériel médical		2 960 320	2 778 491
Matières premières		355 803	290 871
Matières consommables		2 684 378	2 570 192
Marchandises en transit		1 758 639	1 695 115
Travaux en-cours		392 901	144 266
<b>Total brut</b>		<b>12 330 857</b>	<b>13 145 871</b>
Provision pour dépréciation des stocks		< 177 055 >	< 203 185 >
<b>Total net</b>		<b>12 153 802</b>	<b>12 942 686</b>

## NOTE 4 : clients et comptes rattachés

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2012	2011
Clients		22 656 232	17 767 919
Clients, effets à recevoir		518 862	1 440 229
Clients douteux ou litigieux		3 863 562	3 696 964
<b>Total brut</b>		<b>27 038 656</b>	<b>22 905 112</b>
Provision pour dépréciation des comptes clients		< 3 875 582 >	< 3 941 833 >
<b>Total net</b>		<b>23 163 074</b>	<b>18 963 280</b>

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

## GROUPE AIR LIQUIDE TUNISIE

**EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2012** (Arrêté au 31 décembre 2012)

### NOTE 5 : autres actifs courants

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2012	2011
Etat, crédit de TVA	2 971 385	2 405 682
Impôt sur les sociétés à liquider	787 859	1 145 102
Taxe de formation professionnelle	141 001	172 822
Consignations en douane	161 380	321 693
Charges comptabilisées d'avance	79 536	43 450
Produits à recevoir	19 626	20 275
Autres actifs courants	2 390 464	1 776 478
<b>Total brut</b>	<b>6 551 251</b>	<b>5 885 502</b>
Provision pour dépréciation des autres actifs	< 41 582 >	< 41 582 >
<b>Total net</b>	<b>6 509 669</b>	<b>5 843 920</b>

### NOTE 6 : placements et autres actifs financiers

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2012	2011
Prêts à moins d'un an accordés au personnel	12 778	22 566
Titres de placement	2 000	2 000
<b>Total brut</b>	<b>14 778</b>	<b>24 566</b>
Provision pour dépréciation des prêts	-	-
<b>Total net</b>	<b>14 778</b>	<b>24 566</b>

### NOTE 7 : liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2012	2011
Banque de Tunisie	3 206 940	4 133 986
UBCI	24 312	62 333
BIAT	299 617	806 717
Caisses	18 157	13 627
Autres établissements bancaires	4 720	4 720
<b>Total</b>	<b>3 553 746</b>	<b>5 021 383</b>

## BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

### NOTE 8 : capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2012 se détaille comme suit :

	Au 31/12/2011 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2011	Autres variations	Au 31/12/2012 (avant affectation du résultat)
Capital social (a)	26 023 650		1 734 900	27 758 550
Réserve légale	2 385 502	216 863		2 602 365
Autres réserves	15 637	85 312	< 14 900 >	86 049
Réserves consolidées	2 632 386	138 300	< 1 402 359 >	1 368 327
Subvention d'investissement	1 421 312		< 222 108 >	1 199 204
Fond social	0	90 000	< 65 030 >	24 970
Intérêts des minoritaires	100 568	< 33 963 >		66 605
Résultat de l'exercice	5 636 664	< 5 636 664 >	11 259 921	11 259 921
Compte spécial d'investissement		1 720 000	< 1 720 000 >	
<b>Total</b>	<b>38 215 719</b>	<b>&lt; 3 420 152 &gt;</b>	<b>9 570 424</b>	<b>44 365 991</b>

(a) Il s'agit du capital social de la société mère, Air Liquide Tunisie. Il est divisé en 1 110 342 actions de 25 Dinars chacune.

Les principaux actionnaires sont les suivants :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
Air Liquide International	656 329	59,11%
Banque de Tunisie	213 000	19,18%
Banque Nationale Agricole	122 826	11,06%
Autres	118 187	10,65%
<b>Total</b>	<b>1 110 342</b>	<b>100,00%</b>

### NOTE 9 : emprunts

Le solde de ce poste représente le montant en principal à long terme de l'emprunt contracté auprès de la BT pour un montant de 7 000 000 dinars, ainsi que le montant à terme en principal relatif aux contrats de location financement contractés par les sociétés du groupe.

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

## GROUPE AIR LIQUIDE TUNISIE

**EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2012** (Arrêté au 31 décembre 2012)

### NOTE 10 : autres passifs financiers

Rubriques	2012	2011
Dépôt de garantie bouteilles	(a) 11 938 214	12 492 655
Dépôt fondant	(b) 1 533 415	1 757 275
<b>Total</b>	<b>13 471 629</b>	<b>14 249 930</b>

(a) Il s'agit des dépôts de garantie emballages. Ces dépôts sont remboursables à la restitution des emballages dans l'état où ils sont pris par le client.

(b) Le solde de ce poste représente les dépôts reçues de nos clients qui seront amortis sur la durée du contrat.

### NOTE 11 : provisions

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2012	2011
Provisions pour risques	88 335	1 687 735
<b>Total</b>	<b>88 335</b>	<b>1 687 735</b>

### NOTE 12 : fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2012	2011
Fournisseurs d'exploitation	5 663 980	5 360 191
Fournisseurs d'immobilisation	1 237 402	2 632 589
Fournisseurs d'exploitation, factures non parvenues	4 721 090	3 117 086
Fournisseurs d'immobilisation factures non parvenues	0	230 904
Fournisseurs retenue de garantie	5 837	39 274
<b>Total</b>	<b>11 628 309</b>	<b>11 380 044</b>

### NOTE 13 : autres passifs courants

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2012	2011
Charges à payer	(a)	1 658 770	1 457 748
Produits constatés d'avance		560 278	607 441
C.N.S.S.		627 717	504 594
Clients, avances et acomptes		0	267 922
Compte courant d'associés	(b)	56 272	50 728
Autres impôts et taxes		2 218 182	666 087
Autres créditeurs		363 629	125 982
<b>Total</b>		<b>5 484 848</b>	<b>3 680 502</b>

a) Ce poste enregistre essentiellement les charges du personnel à payer au titre des congés payés, des départs à la retraite et des bonus.

(b) Il s'agit des jetons de présence et des dividendes à payer.

### NOTE 14 : concours bancaires courants et autres passifs financiers

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2012	2011
Banque de Tunisie		4 649 094	12 253 574
Autres		2 533 273	110 991
<b>Total</b>		<b>7 182 367</b>	<b>12 364 565</b>

## ETAT DE RESULTAT

### NOTE 15 : revenus

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2 012	2 011
Ventes de gaz		49 494 878	39 453 106
Ventes de matériel		13 902 695	14 380 576
<b>Total</b>		<b>63 397 573</b>	<b>53 833 682</b>

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

## GROUPE AIR LIQUIDE TUNISIE

**EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2012** (Arrêté au 31 décembre 2012)

### NOTE 16 : coût des ventes

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2012	2011
Achats consommés	26 420 391	22 950 595
Frais de personnel	3 503 228	2 576 866
Dotation aux provisions et amortissements	2 091 264	2 011 642
Autres charges directes	4 484 669	3 574 117
<b>Total</b>	<b>36 499 552</b>	<b>31 113 220</b>

### NOTE 17 : autres produits d'exploitation

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 012	2 011
Produits divers d'exploitation	1 171 167	1 275 507
Quote-part des subventions d'investissement inscrite au résultat	222 108	250 539
<b>Total</b>	<b>1 393 275</b>	<b>1 526 046</b>

### Note 18 : coûts de distribution

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 012	2 011
Achats non stockés	84 935	104 755
Frais de personnel	346 364	295 525
Services extérieurs	2 087 522	1 548 578
Dotations aux provisions et amortissements	779 571	820 872
<b>Total</b>	<b>3 298 392</b>	<b>2 769 730</b>

### NOTE 19 : charges administratives

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 012	2 011
Frais de personnel	5 224 132	5 006 425
Services extérieurs	3 468 808	3 422 273
Achats non stockés	230 608	179 250
Dotations aux provisions et amortissements	490 380	337 337
Autres charges	179 852	158 890
<b>Total</b>	<b>9 593 780</b>	<b>9 104 175</b>

## NOTE 20 : autres charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 012	2 011
Redevances groupe	386 695	1 384 204
Services extérieurs	676 037	132 605
Diverses charges ordinaires	1 787 839	805 577
Dotations aux provisions et amortissements	195 329	67 735
<b>Total</b>	<b>3 045 900</b>	<b>2 390 121</b>

## NOTE 21 : charges financières nettes

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 012	2 011
<b>Charges financières</b>	<b>1 446 700</b>	<b>1 153 620</b>
Intérêts débiteurs des comptes courants	285 287	385 140
Pertes de change	771 531	662 355
Autres charges financières	389 882	106 125
<b>Produits financiers</b>	<b>&lt; 480 494 &gt;</b>	<b>&lt; 442 242 &gt;</b>
Intérêts créditeurs des comptes courants	< 753 >	< 2 482 >
Gain de change	< 478 767 >	< 439 760 >
Autres produits financiers	< 974 >	
<b>Charges financières nettes</b>	<b>966 206</b>	<b>711 378</b>

## NOTE 22 : impôt sur les sociétés

L'impôt a été calculé en prenant en compte les réintégrations et les déductions fiscales, ainsi que les exonérations d'impôt provenant des opérations d'exportation et de réinvestissement.

## Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit :

Rubriques	2 012	2 011
<b>Engagements reçus</b>		
Cautions douanières	101 873	95 125
Cautions sur marchés	2 815 687	2 408 472
<b>Total</b>	<b>2 917 560</b>	<b>2 503 597</b>

# RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

## PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers de l'exercice 2012 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces états, faisant apparaître un bénéfice net de 11 341 003,927 Dinars.

Elle donne quitus entier aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2012.

## DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers Consolidés du Groupe Air Liquide Tunisie de l'exercice 2012 tels qu'ils ont été présentés.

## TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate qu'il lui a été fait, sur les opérations visées par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, le rapport prévu par la loi. Elle approuve ces opérations.

## QUATRIEME RESOLUTION

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice comme suit :

- Bénéfice de l'exercice 11 341 003,927 DT
- **Total à répartir 11 341 003,927 DT**

### RÉPARTITION

- Réserves légales 173 490,000 DT
- Autres réserves 2 881 269,727 DT
- Réserve pour réinvestissements exonérés 2 523 500,000 DT
- Fonds Social 100 000,000 DT
- Dividendes 5 662 744,200 DT
- **Total réparti 11 341 003,927 DT**

L'Assemblée fixe en conséquence le dividende à 5,100 DT pour chacune des 1 110 342 actions composant le capital social.

Le paiement sera effectué à partir du vendredi 14 juin 2013.

## CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de 2 années, les mandats de Madame Virginie REYNAUD, de Messieurs Bertrand SARAUX, Pierre-Emmanuel AUGUSTIN, Chékib NOUIRA, Mohamed Habib BEN SAAD ainsi que le mandat de la Banque Nationale Agricole.

Ces mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

## SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire le montant des jetons de présence alloués aux Administrateurs pour 100 000 Dinars par an, dont 15 000 Dinars revenant aux membres du Comité d'Audit. Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

## SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Président du Conseil à donner pouvoir à toute personne désignée par lui à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publicité des décisions de la présente Assemblée.



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, conformément à la loi et aux statuts de notre société, à l'effet de soumettre à votre délibération un projet d'augmentation du capital de votre société.

Dans le cadre d'une optimisation fiscale, votre société a réalisé, au cours de 2012, des investissements exonérés à hauteur de 2 523 500 DT.

A cet effet, et pour nous permettre de nous conformer à la réglementation en vigueur, nous vous proposons de procéder à une augmentation de capital d'un montant de 2 523 500 DT au moyen de l'incorporation au capital de ce montant provenant des «réserves pour réinvestissements exonérés» après affectation des résultats de 2012.

Cette augmentation de capital serait réalisée par la création corrélative de 100 940 actions de 25 DT chacune, attribuées gratuitement à raison d'une action nouvelle pour onze actions anciennes avec jouissance au 1er janvier 2013.

En vue d'assurer un bouclage exact de l'augmentation du capital tout en préservant l'équité entre les actionnaires, Air Liquide Tunisie s'engage à acheter deux (2) droits d'attribution de l'action Air Liquide Tunisie en vue de leur annulation.

En conséquence, nous vous demandons de donner au Président de votre Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour remplir toutes formalités et prendre toutes mesures en vue de la réalisation matérielle et comptable de l'opération d'augmentation de capital, et, d'autre part, d'apporter aux statuts les modifications découlant de cette augmentation de capital.

## RÉSOLUTIONS

### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de porter le capital social de 27 758 550 DT à 30 282 050 DT par incorporation de 2 523 500 DT des réserves exonérées tel qu'elles figurent au passif du Bilan après approbation des comptes au 31 décembre 2012.

Cette augmentation de capital est réalisée par la création de 100 940 actions nouvelles au nominal de 25 DT attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour onze actions anciennes. Ces nouvelles actions porteront jouissance à compter du 1er janvier 2013.

Tous pouvoirs sont conférés au Président du Conseil pour assurer la réalisation de cette augmentation et fixer la date de détachement et de négociation à la bourse des droits d'attribution.

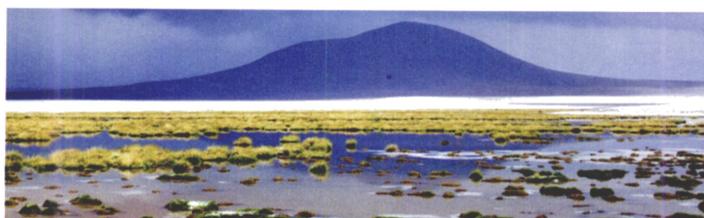
### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier comme suit l'article 6 bis des statuts :

Ancien texte	Nouveau texte
Le Capital Social est fixé à 27 758 550 DT divisé en 1 110 342 actions de 25 Dinars chacune	Le Capital Social est fixé à 30 282 050 DT divisé en 1 211 282 actions de 25 Dinars chacune

### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire autorise le Président du Conseil d'Administration à donner pouvoir à toute personne désignée par lui à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publicité des décisions de la présente Assemblée.





# Leader des gaz pour l'industrie, la santé et l'environnement

**Gaz industriels et médicaux  
Réseaux de fluides  
Soins à domicile  
Matériel de soudage**



**AIR LIQUIDE TUNISIE**

SA au capital de 27 758 550 DT  
R.C. : B0348652008

**Siège social :**

37, rue des Entrepreneurs  
Z.I. - La Charguia II - 2035 Ariana

Tél. : (216) 70 164 600

Fax : (216) 71 942 681

[www.airliquide.com.tn](http://www.airliquide.com.tn)

